

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont de Marsan, le 19/08/2024

Les services de la Caf sont mobilisés pour verser à compter de ce 20 août l'allocation de rentrée scolaire aux 23 503 enfants landais bénéficiaires

C'est à partir de ce 20 août que la Caf va verser l'allocation de rentrée scolaire aux familles éligibles.

L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée sous condition de ressources pour les enfants écoliers, étudiants ou apprentis âgés de 6 à 18 ans (enfants nés entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2018), afin d'aider les familles à faire face aux dépenses de rentrée.

Elle est modulée en fonction de l'âge de l'enfant :

Montants de l'ARS pour la rentrée 2024

Âge de l'enfant	Montant
De 6 à 10 ans	416,40 €
De 11 ans à 14 ans	439,38 €
De 15 ans à 18 ans	454,60 €

A savoir

Elle est versée automatiquement si les conditions sont remplies (précisées sur caf.fr) et le dossier à jour dans votre espace Mon compte sur caf.fr ou l'application mobile "Caf – Mon Compte".

Si votre enfant a entre 16 et 18 ans avant la rentrée scolaire, vous avez à confirmer en ligne qu'il sera scolarisé ou en apprentissage pour la rentrée 2024.

Si vos ressources dépassent le plafond, vous pouvez recevoir une ARS à taux réduit, dégressive en fonction de vos revenus.

Dans les Landes, cette année, ce sont **16 154 familles** représentant **23 503 enfants** qui vont percevoir cette aide, pour un montant global de **10 986 354 €**.

Le nombre de bénéficiaires reste stable par rapport à 2023 (16 140 familles bénéficiaires représentant 23 497 enfants pour 10 445 206 €), l'augmentation du montant versé étant due à la revalorisation de l'aide entre 2023 et 2024.

Au niveau national, l'ARS est versée à près de 3 millions de familles bénéficiaires représentant 5 millions d'enfants, pour plus de 2 milliards d'€.

- [En savoir + sur les démarches liées à l'allocation de rentrée scolaire](#)
- Etudes et recherche l'E.ssentiel N° 220-2023 : [l'allocation de rentrée scolaire couvre un tiers des dépenses scolaires annuelles de ses bénéficiaires](#)

CONTACTS PRESSE

- **Service communication** : Sonia Mazzocco/ communication@caf40.caf.fr/06 16 41 18 82

Qui sommes-nous ?

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles et des personnes.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Dans les Landes, nous accompagnons plus de 74 000 allocataires (représentant 175 797 personnes) pour plus de 424 millions d'€ versés (année 2023). Par notre expertise et nos financements des acteurs de l'action sociale sur le terrain (33 millions d'€ en 2023), nous contribuons à réduire les inégalités sociales et territoriales.

[En savoir + sur la Caf des Landes](#)
